



## BIODIVERSITÉ : LE RETOUR DES HAIES DANS LES CAMPAGNES, UNE NÉCESSITÉ

**Maillon indispensable de la biodiversité, les haies remplissent de nombreuses fonctions. Mais aujourd'hui plus de la moitié a disparu des bocages français. État des lieux.**

Depuis 1950, 70 % des haies ont été arrachées afin de faire place à des champs plus rectilignes, et donc plus faciles à cultiver. Pourtant, les agriculteurs sont les premiers à le constater, sans haies, les campagnes se meurent, les oiseaux disparaissent, les cours d'eau s'assèchent, les sols sont de moins en moins fertiles...

Le gouvernement, à travers son plan de relance de 100 milliards d'euros destiné à redresser rapidement et durablement l'économie du pays, a pour objectif d'en planter 7 000 kilomètres d'ici à 2023 avec l'opération « **Plantons des haies !** ». Comment ? À travers les financements de projets d'implantation de haies et d'arbres intraparcellaires, mais aussi d'actions d'accompagnement et d'animation dans les territoires. **Objectif : susciter des projets de plantation, faciliter leur montage et leur réalisation, et assurer leur cohérence et leur pérennité.**

### BON À SAVOIR

*Vous êtes agriculteur et souhaitez favoriser la biodiversité autour et à l'intérieur de vos cultures en reconstituant les haies bocagères qui les entourent et en implantant des alignements d'arbres ? La mesure « **Plantons des haies !** » vous est destinée. Pour en savoir plus, rapprochez-vous de la Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF) de votre région.*

### POURQUOI LES HAIES SONT-ELLES SI IMPORTANTES ?

Les haies sont des arbres, elles absorbent donc le CO<sub>2</sub>, tout comme elles enrichissent et protègent la biodiversité : elles abritent oiseaux, rongeurs, hérissons et autres insectes, dont certains jouent un rôle essentiel dans la pollinisation.

Elles protègent également les plantations du vent et empêchent l'érosion des sols grâce à leurs racines. Ces dernières captent et séquestrent l'eau, ce qui bloque le ruissellement, à l'origine de l'érosion.

Elles ont aussi un rôle de régulateur climatique essentiel : en hiver, elles adoucissent les gelées tandis qu'en été, elles apportent ombre, fraîcheur et humidité grâce à l'évapotranspiration. Et parce que les haies sont souvent formées d'arbres fruitiers ou d'arbustes à baies, elles permettent à de nombreux oiseaux et autres rongeurs de se nourrir.

Enfin, grâce aux feuilles, aux fruits et aux branches mortes tombés au sol, elles produisent un humus qui délivre aux racines des plantes de l'azote, du phosphore et tous les éléments nutritifs indispensables à la croissance des végétaux. Autant d'atouts qui montrent à quel point les haies sont l'une des réponses les plus immédiates et pertinentes pour la préservation de la biodiversité et la protection des cultures.

### ACTUALITÉ

#### Le crédit d'impôt glyphosate opérationnel

La Commission européenne a accepté la mise en place d'un **crédit d'impôt « sortie du glyphosate » dès 2021** pour les agriculteurs français.

Introduite à l'article 140 de la loi de finances pour 2021, cette mesure octroie un crédit d'impôt d'un montant forfaitaire de 2 500 € pour les exploitations agricoles qui renoncent à utiliser du glyphosate en 2021.

Elle s'applique aux secteurs des grandes cultures, de l'arboriculture et de la viticulture, ainsi qu'aux exploitations d'élevage qui présentent un atelier significatif dans l'un de ces secteurs de production végétale.

Ce crédit d'impôt est cumulable avec celui accordé à l'agriculture biologique et à la certification Haute Valeur Environnementale (HVE).

### LE CHIFFRE

**9,4 millions d'euros**

C'est le montant annuel qui sera attribué à la France par la Politique Agricole Commune (PAC) pour la période 2023/2027.

## FOCUS

### L'enseignement agricole fait campagne



Changer les regards et susciter les vocations, telle est l'ambition du ministère de l'Agriculture, à travers une campagne de communication. L'enseignement agricole est le second système éducatif en France. Il propose plus de 150 formations et permet la poursuite d'études dans l'enseignement supérieur (écoles vétérinaire, d'ingénieur ou de paysage, BTS, DUT, licence...). Le besoin croissant de nouvelles compétences offre aux jeunes des débouchés pérennes. Les taux d'insertion professionnelle de l'enseignement agricole sont en effet très élevés : 82 % d'insertion pour les baccalauréats professionnels, 90 % pour les BTS (Brevet de Technicien Supérieur Agricole) et 93 % pour l'enseignement supérieur long.



\* Numéro non surtaxé. \*\* Accès gratuit hors coût de l'opérateur. Éditeur : Uni-médias, 22, rue Letellier, 75739 Paris Cedex 15 • Directrice de la publication : Nicole Derrien • Comité éditorial : Sophie Caron • Rédaction : Raphaël Lecocq • CRÉDIT AGRICOLE ALSACE VOSGES 1 place de la Gare 67000 Strasbourg. 437 642 531 RCS Strasbourg. Société coopérative à capital variable. Établissement de crédit. Société de courtage d'assurances. Immatriculée à l'ORIAS sous le n° 07008967. Crédits photos : gettyimages. Imprimé à Épinal par l'imprimerie Socosprint en octobre 2021.



RETROUVEZ-NOUS  
SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX



TÉLÉPHONE  
03 88 24 67 68 \*

INTERNET  
[www.credit-agricole.fr/ca-alsace-vosges/agriculteur.html](http://www.credit-agricole.fr/ca-alsace-vosges/agriculteur.html)\*\*

# LES ETA, L'AUTRE CHEVILLE OUVRIÈRE DES EXPLOITATIONS

**Entre 2000 et 2016, le nombre d'exploitations ayant recours à des Entreprises de Travaux Agricoles (ETA) a été multiplié par deux. La délégation de travaux est un des marqueurs des mutations de l'agriculture.**

Entre 2000 et 2016, le nombre d'exploitations ayant eu recours à la sous-traitance de manière notable a augmenté à un rythme de 2,7 % par an, pour atteindre 25 542 exploitations en 2016, soit 5,5 % de la production brute standard de la ferme française. Cette hausse est le fait principalement des moyennes et grandes exploitations qui représentent 69 % du total des exploitations françaises et 70 % des exploitants faisant appel à la sous-traitance. Entre 2000 et 2016, le recours aux entreprises de travaux agricoles (ETA) des grandes exploitations s'est ainsi accru de 103 % alors que celui des petites a connu un léger fléchissement de 3 %. Ce sont donc aujourd'hui 17 889 moyennes et grandes exploitations qui sous-traitent de manière significative contre 7 653 petites, alors qu'elles étaient respectivement 8 810 et 7 879 en 2000. Ce marché représente aujourd'hui 4,4 milliards d'euros.

#### BON À SAVOIR

12,5 %, c'est le nombre des exploitations en grandes cultures qui délèguent à des tiers l'intégralité de leurs chantiers.

#### DES NOMBREUX ACTEURS

Le recours aux ETA obéit à deux logiques. L'une a trait à l'incapacité de trouver des repreneurs, avec des nouveaux besoins de prise en charge, même sur un temps générationnel court, de tout ou partie de l'activité de production agricole. L'autre correspond à une stratégie de recentrage d'activité, en faisant appel à des entreprises développant des services toujours plus en pointe, en matière d'optimisation des épandages ou des traitements. Les ETA ne sont pas les seuls acteurs de la délégation. Les jeunes agriculteurs et plus largement les exploitations ont, dans certaines régions, développé des activités de prestations en nom propre ou en société. Selon les chiffres du ministère, 3 % des agriculteurs font du travail à façon. Aux côtés des coopératives, des Coopératives d'Utilisation du Matériel

Agricole (CUMA), des Centres d'Études Techniques Agricoles (CETA), l'industrie agroalimentaire pousse à la roue en faisant appel à des ETA faisant office d'intermédiaire avec les exploitants.

#### LOGIQUE PATRIMONIALE

Pour des raisons patrimoniales, la famille joue parfois contre l'exploitation et contre le projet de reprise. Elle a alors recours à un sous-traitant pour ne pas se départir, non pas de l'exploitation vue comme un projet économique mais de l'exploitation vue comme un patrimoine. Cette prise en charge renvoie parfois à des abandons temporaires. Des CUMA et des ETA réalisent du travail à façon le temps d'une génération et l'exploitation repart ensuite dans le giron de celui qui a été désigné comme successeur. Les enfants d'agriculteurs, non repreneurs, sont ainsi très attentifs à la manière dont sera gérée l'exploitation, avec des attentes très fortes autour des questions de transition agroécologique ou numérique.



AGIR CHAQUE  
JOUR DANS VOTRE  
INTÉRÊT ET CELUI  
DE LA SOCIÉTÉ



ALSACE VOSGES